



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
16 décembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 16 décembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en qualité de Président du Groupe des ambassadeurs de l'Organisation de la coopération islamique à New York, pour vous informer que celle-ci condamne on ne peut plus fermement l'assassinat, par les forces d'occupation israéliennes, de M. Ziad Abu Ein, Ministre, président du Comité de l'Autorité palestinienne contre le mur de séparation, tandis qu'il participait, le 10 décembre 2014, à une manifestation pacifique contre les colonies de peuplement et la confiscation de terres. Ce crime odieux est une illustration des actes de répression, d'agression et de terrorisme qu'Israël continue de perpétrer contre le peuple palestinien. M. Abu Ein, qui était au premier rang des manifestants pacifiques qui allaient planter des oliviers en terre palestinienne à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, est décédé des suites directes de l'usage de la force et de la violence dont les forces israéliennes occupantes ont abusé contre ces manifestants.

L'Organisation de la coopération islamique demande qu'un terme soit mis à l'occupation militaire israélienne du Territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est, et aux actes illicites de la Puissance occupante qui ont coûté la vie à des milliers de civils, causé des destructions massives et aggravé les difficultés socioéconomiques et humanitaires du peuple palestinien, en violation du droit international, notamment du droit humanitaire et du droit des droits de l'homme.

L'Organisation de la coopération islamique souligne qu'il incombe au Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités concernant le maintien de la paix et la sécurité internationales et d'agir sur-le-champ pour appliquer ses résolutions pertinentes en faveur de la concrétisation d'un règlement juste, durable et pacifique de ce conflit prolongé et tragique et de la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien.

L'Organisation de la coopération islamique compte également que le meurtre brutal de M. Abu Ein fera l'objet d'une enquête impartiale et approfondie et que les responsables seront traduits en justice. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Abdulmohsen F. A. Alyas

